

## PLAN D'ACTION – Secteur Petite Entité sans local

### NIVEAU 1

#### MOBILITE

##### Actions obligatoires :

- Je privilégie systématiquement les modes de déplacement actif comme la marche à pied ou le vélo (électrique ou non)
- Pour mes trajets locaux et de courte distance, je choisis les transports en commun
- Je privilégie les réunions en visioconférence pour limiter les déplacements

##### Actions volontaires :

- Le télétravail fait partie de mon organisation
- Je regroupe mes activités et planifie mes trajets pour limiter le nombre d'allers-retours inutiles
- Si je dois venir en voiture, j'opte pour un véhicule électrique et je me gare dans les parkings d'entrée de ville (ex : Parking des Salines)
- Si je dois me déplacer en voiture, j'opte pour le covoiturage avec l'application BlaBlaCar Daily
- Je choisis des lieux de rencontre facilement accessibles en transports en commun pour faciliter les déplacements de mes parties prenantes

#### DECHETS

##### Actions obligatoires :

- Je fais le tri de mes déchets
- Je veille à entretenir mes équipements régulièrement et ne les renouvelle que lorsque cela est nécessaire afin de prolonger leur durée de vie
- Je privilégie l'utilisation d'une gourde, de couverts, de tasses et de contenants réutilisables, au bureau et en extérieur



- Je dématérialise la documentation
- Je limite les impressions de papier et lorsque l'impression est nécessaire, j'utilise autant que possible du papier recyclé pour mes documents imprimés

Actions volontaires :

- Si le tri des déchets n'est pas mis en place sur mon lieu de travail, je sollicite le gestionnaire des locaux pour y remédier
- Pour la restauration à emporter, j'apporte mon propre contenant ou j'utilise MaConsigne

## ENERGIE

Actions obligatoires :

- J'éteins la lumière lorsque je quitte une pièce ou lorsque la lumière naturelle est suffisante
- J'éteins les appareils électriques et leurs veilles la nuit et le week-end
- Je ferme les fenêtres lorsque le chauffage ou la climatisation est en fonctionnement

Actions volontaires :

- Je privilégie l'utilisation du Wi-Fi plutôt que de recourir à la 4G/5G
- J'envoie les pièces jointes avec un lien de téléchargement, nettoie régulièrement ma boîte mail et réduis le nombre de destinataires
- Lors des visioconférences, je désactive la caméra si elle n'est pas indispensable
- J'ajuste la température de la pièce en utilisant, lorsque disponibles, les thermostats
- J'utilise des multiprises avec interrupteur pour éteindre plusieurs appareils à la fois sans avoir à les débrancher manuellement



## **MULTI-IMPACT**

### Action obligatoire :

- Je privilégie les entreprises locales pour mes achats de biens, équipements et services

### Actions volontaires :

- J'encourage mes clients et fournisseurs monégasques à adhérer au Pacte National, et pour ceux situés hors de Monaco, je sollicite des informations sur leurs initiatives environnementales
- Je prends en compte des critères environnementaux lors de mes achats
- Je réduis l'impact environnemental des biens et/ou services que je propose à mes clients
- Je challenge mes fournisseurs et prestataires à prendre en compte l'impact environnemental des produits et services qu'ils proposent

## NIVEAU 2

### MOBILITE

#### Actions obligatoires :

- J'encourage mes parties prenantes (internes et/ou externes) à privilégier les solutions de mobilité durable
- J'informe mes clients et fournisseurs des solutions de transport bas-carbone à leur disposition pour se rendre à nos rendez-vous
- Pour mes déplacements professionnels, je privilégie les alternatives bas carbone, telles que le train plutôt que l'avion, dès que cela est possible

#### Actions volontaires :

- J'investis dans un abonnement annuel d'un mode de déplacement doux pour encourager son usage régulier
- Je collabore avec d'autres entités pour mettre en place des initiatives de mobilité partagées (mutualisation des espaces de stationnement et/ou de la flotte de véhicules, covoiturage inter-entité, bornes de recharges partagées etc.)

### DECHETS

#### Actions obligatoires :

- Je privilégie la réparation de mes équipements quand cela est possible, plutôt que de les remplacer
- Je réduis mes achats en me limitant strictement aux besoins essentiels

#### Actions volontaires :

- Je privilégie l'achat de mobilier d'occasion et d'équipements reconditionnés
- Je m'engage dans une démarche d'économie circulaire en donnant ou en vendant les objets dont je n'ai plus besoin ou en recyclant ceux en fin de vie, afin de favoriser leur réutilisation plutôt que de les jeter
- Lorsque cela est nécessaire, j'utilise des supports de communication



écoresponsables et réutilisables, sans repères spatiotemporels, afin de favoriser leur réutilisation

- Je minimise les emballages reçus en demandant à mes fournisseurs de privilégier les emballages réutilisables

## **ENERGIE**

### Actions obligatoires :

- Si je dois remplacer mes équipements, je privilégie ceux à faible consommation énergétique
- Je demande au gestionnaire des locaux de fixer des consignes de température économes en énergie (19°C en hiver / 26°C en été)

### Actions volontaires :

- Je sensibilise le gestionnaire des locaux, mes clients et fournisseurs aux écogestes énergétiques
- Lorsque cela est possible, j'aménage mon espace de travail pour maximiser l'usage de la lumière naturelle